

Présentateur/trice des d'événements éducatifs francophones - Choix de fin de vie (FdV)/Aide médicale à mourir (AMM) et Planification préalable des soins de santé (PPSS) Section d'Ottawa

Se rapporte à:

Directeur/trice Choix FdV/AMM, collabore avec le/la Directeur/trice de la PPSS

Vue d'ensemble des responsabilités

Demeurer au courant des lois et des politiques pertinentes, offrir des présentations et des ateliers (seul(e) ou avec un ou quelques membres de l'équipe) sur les choix de fin de vie et l'aide médicale à mourir et cela en français et possiblement en anglais, et sur la planification préalable des soins de santé (PPSS), à la demande d'organisations communautaires ou à la demande de la section (6 à 8 fois par année).

Principales responsabilités

- S'assurer, avec les directeurs/trices (AMM/PPSS) que les énoncés et les données (statistiques sur l'AMM, par exemple) sont exacts et à jour avant chaque présentation.
- S'assurer que tous les changements apportés aux diapositives en anglais sont traduits en français (avec le/la traducteur/trice principal/e des diapositives et des notes).
- Pour les présentations AMM, si le/la présentateur/trice n'a pas d'expérience personnelle avec un décès complété avec l'aide médicale à mourir, demander à un/e bénévole qui l'a vécu, de présenter cette partie de la présentation et partager son expérience.
- Adapter la présentation/l'atelier au public/au format/au temps disponibles si nécessaire.
- Maintenir son expertise sur la législation, le processus, les changements aux directives préalables de l'Ontario, la décision au nom d'autrui, etc. de façon à être en mesure de répondre aux questions.

Supports

- Mises à jour de l'information provenant des directeurs/trices de l'AMM et de la PPSS) et du bureau national du MDDC.
- Informations en ligne relatives aux décisions juridiques, aux changements de processus, aux enjeux, etc.

Engagement de temps

- La préparation est d'une (1) heure à deux (2) heures, en fonction du public, des mises à jour, etc.
- La présentation Choix FdV/AMM est d'une (1) heure à une heure 15 minutes (1 ¼) heures, avec une période de questions d'environ quinze (15) minutes.
- L'atelier sur la PPSS est de deux heures trente minutes (2 ½ heures) et la présentation PPSS est d'une (1) heure avec quinze (15) minutes pour les questions.
- Il y aura jusqu'à 6 à 8 présentations/ateliers par année, généralement au printemps, à l'automne et en hiver, habituellement pendant la journée.

Durée de l'engagement

- Minimum de 2 ans.

Qualifications requises

- Connaissances de l'historique de l'AMM, de la législation, de l'admissibilité, du processus et des enjeux.
- Connaissance des derniers développements concernant les directives préalables en Ontario et des lois entourant La prise de décision au nom d'autrui/fondé de pouvoir.
- Compétences solides en présentation et en communication.
- Volonté de plonger dans le sujet.
- Empathie.
- Francophone ou bilingue.
- Connaissance pratique de la plate-forme Zoom de présentation.

Conditions de travail

- À domicile.
- Possibilité de se rendre au lieu de la présentation pour les événements en personne
- Ordinateur avec caméra et microphone.
- Bonne connexion Internet.

Processus de sélection

- Entrevue(s) avec le président de la section et un/e membre de l'équipe francophone.
- Vérification des références.
- Vérification du casier judiciaire.

22 novembre 2023